



## FORMULAIRE DE PROCURATION

**Paragraphe 15(1) du Règlement administratif du RCDR :** « Aux assemblées de l'organisme, un bibliothécaire universitaire, directeur ou personne équivalente de chacun des établissements membres a droit à une voix. Le participant peut voter personnellement ou donner une procuration écrite à un autre membre de haut rang du personnel du membre ou donner une procuration écrite au président du Conseil ou à un autre établissement membre. »

Je, \_\_\_\_\_, représentant étant le représentant au RCDR avec  
(Nom en lettres moulées)

droit de vote de mon établissement membre, autorise par les présentes

\_\_\_\_\_ de mon établissement membre, d'un autre membre  
(Nom du mandataire)

ayant droit de vote **OU** le président du Conseil d'administration du RCDR, à voter en mon nom à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle des membres du Réseau canadien de documentation pour la recherche, qui aura lieu virtuellement, le jeudi 22 octobre 2020.

Signé à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 2020.  
(lieu) (date) (mois)

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Établissement membre

Il incombe au représentant ayant droit de vote de vérifier si la personne à laquelle il donne la procuration est habilitée à agir selon les modalités de vote et accepte de le faire.

Le présent formulaire de procuration dûment rempli et signé doit être transmis au RCDR au plus tard le **12 octobre 2020 à 16 h (HAE)**.

Retour par courriel : [nbundhoo@crkn.ca](mailto:nbundhoo@crkn.ca)  
(Nazia Bundhoo, adjointe de direction)